



L'EDITO DE L'EQUIPE D'EUROLACQ ENTREPRISES

Cette newsletter n°3 est particulière.

Tout d'abord, le contenu porte sur deux thèmes forts qui structurent la démarche et l'identité d'EUROLACQ.

- ☒ L'entreprise citoyenne et l'éthique, article présenté par Véronique CHASSAIN, Présidente.
- ☒ L'importance de la démarche stratégique, par René MAJESTE, Directeur.

Ensuite, le caractère collectif de cet éditorial, qui vient illustrer le climat de travail mais aussi de convivialité qui anime notre équipe, au service des créateurs et des TPE-PME de notre territoire.

Toute l'équipe d'EUROLACQ ENTREPRISES s'associe pour souhaiter à chaque lecteur d'excellentes fêtes de fin d'année.

L'équipe d'Eurolacq Entreprises



L'ENTREPRISE CITOYENNE ET L'ETHIQUE *Véronique CHASSAIN, Présidente d'Eurolacq Entreprises*

Dans la conception purement libérale, la finalité de l'entreprise se résume à améliorer en permanence sa compétitivité, faire baisser les coûts, rechercher la croissance économique et la rentabilité financière.

Dans cette conception, c'est à l'état d'organiser la société et d'assurer ou d'animer la régulation, la redistribution (allocations, retraites, protection sociale...) afin de compenser les excès du libéralisme.

Ce rôle est devenu plus nécessaire chaque jour au regard des inégalités qui se creusent, de la paupérisation qui progresse...

Face aux dérives, aux excès de la conception libérale, un courant de pensée se développe et grandit, qui considère l'entreprise comme une institution qui participe à la vie de la cité et qui assume sa responsabilité sociétale.

- ☒ Intégrer les hommes dans la société
- ☒ Former les jeunes et les salariés
- ☒ Développer les solidarités entre les hommes et les générations
- ☒ Donner à chacun des chances identiques pour compenser les inégalités de naissance
- ☒ Prendre conscience de son impact sur le social et l'environnement...

En un mot, l'entreprise doit remettre l'homme au centre de son organisation de sa vocation... C'est la mission dévolue à l'entreprise citoyenne.

- ☒ L'entreprise citoyenne s'efforce de concilier performance économique avec responsabilité sociale vis-à-vis de ses salariés et de son environnement (clients, fournisseurs, concurrents...)
- ☒ L'entreprise citoyenne ne se contente pas du résultat immédiat, mais recherche la performance durable qui prend en compte l'évolution du marché, composé non plus de simples consommateurs, mais de citoyens-consommateurs.

En faisant le choix de l'éthique, l'entreprise citoyenne favorise et renforce l'implication, la motivation de ses salariés et elle est identifiée positivement par les acteurs institutionnels et même ses financeurs actuels ou potentiels...

La pépinière d'entreprises peut être sur son territoire, un formidable vecteur d'incitation, d'amplification, auprès des porteurs de projet, des créateurs, des jeunes entreprises pour les guider sur le chemin de la responsabilité sociétale, facteur de performance, d'adaptation aux marchés d'aujourd'hui, de demain, mais aussi d'intégration sociale de ses salariés.

La pépinière d'entreprises se doit de rester un outil précurseur et innovant sur son territoire. Après avoir porté le message des bonnes pratiques pour créer et développer, puis celui de la nécessité d'une démarche inspirée de la qualité, elle peut être le vecteur du développement de la responsabilité sociétale des entreprises qui est déjà depuis longtemps dans son propre ADN.



Véronique CHASSAIN
Présidente EUROLACQ ENTREPRISES



COUP DE PROJECTEUR SUR... UNE ENTREPRISE EN PEPINIERE

EURELEC - Une jeune entreprise du site Eurolacq d'Artix

Electricité tertiaire & industrielle

Depuis le mois de Juin 2011, la société EURELEC, spécialisée dans le domaine de l'électricité tertiaire et industrielle, a intégré la pépinière Eurolacq Entreprises d'Artix.

Grégory Hourcadet, 24 ans, était responsable de l'agence paloise du groupe SEEBA lorsqu'en fut prononcée la liquidation judiciaire, en Mai 2011. Au-delà d'une ambition entrepreneuriale personnelle, Grégory Hourcadet s'est décidé à créer une société ayant pour vocation de reprendre l'activité, le personnel et les marchés de l'ancienne agence, afin d'éviter le licenciement économique de plus de 15 salariés et la perte d'une clientèle acquise depuis 1991.

Ainsi, l'entreprise EURELEC, qui a pour ambition d'évoluer sur le marché de l'installation électrique, compte aujourd'hui 11 salariés et s'agrandira encore dans les mois à venir.

SAS EURELEC
Parc d'activités Eurolacq
64170 ARTIX

Tél : 05 59 53 99 90
Fax : 05 59 53 99 91
Mail : gh-eurelec@orange.fr



ZOOM SUR UNE PRESTATION PHARE D'EUROLACQ ENTREPRISES

L'ACCOMPAGNEMENT DE CREATEURS, PORTEURS DE PROJET ET JEUNES ENTREPRISES

L'action d'accompagnement des porteurs de projets, créateurs et jeunes entreprises du territoire constitue un des fondements parmi les métiers exercés par EUROLACQ ENTREPRISES.

1) L'accompagnement en pépinière d'entreprises :

- ☒ L'accompagnement est la prestation immatérielle qui va identifier une pépinière d'entreprises et la différencier d'un hôtel d'entreprises, ou d'un centre d'affaires.
- ☒ Chaque créateur (moins de 5 ans d'existence) hébergé en pépinière bénéficie d'un accompagnement individualisé élaboré dans le cadre d'une convention d'accompagnement, sur la base d'un programme qui prend en compte ses besoins, attentes et axes d'amélioration. Cet accompagnement est enrichi de propositions de formations ainsi que d'actions d'animation économique.

2) L'accompagnement des porteurs de projet du territoire :

- ☒ Tout porteur de projet du territoire peut s'adresser à EUROLACQ ENTREPRISES pour l'accompagner dans l'élaboration, la finalisation et la concrétisation (recherche de partenaires et de prestations) de son plan d'affaires (business plan)

3) EUROLACQ ENTREPRISES est prestataire de Pôle Emploi et d'AGEFIPH dans le cadre des actions suivantes :

L'évaluation Préalable à la Création ou Reprise d'Entreprise

Objectifs :

- ☒ Evaluer la faisabilité et la viabilité de son projet
- ☒ Préciser les actions à mener pour le réaliser
- ☒ Identifier une solution alternative de retour à l'emploi à court terme

Public visé : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi

Durée et déroulement : 6 entretiens sur 4 semaines

CIBLE Emploi création d'entreprise

Objectifs :

Accompagner le bénéficiaire dans ses démarches en tenant compte de la réalité du marché du travail

Public visé : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi

Durée et déroulement : 1 à 3 modules thématiques sur 3 mois

Aide à la création-Reprise d'Entreprise avec AGEFIPH

Objectifs :

- ☒ Accompagner les personnes reconnues handicapées pour étudier la faisabilité de leur projet
- ☒ Appui à la constitution des dossiers de financement, notamment auprès de l'AGEFIPH.

4) L'accompagnement des jeunes entreprises dans une phase stratégique décisive

C'est l'objet de la démarche PERENNIS, outil stratégique innovant (présenté dans notre newsletter n°2) pour les jeunes entreprises qui vivent un «virage stratégique», sous forme de diagnostics individualisés renforcés par des sessions collectives d'appui.

En conclusion, que vous soyez porteur d'idée, porteur de projet, créateur, jeune entreprise, EUROLACQ ENTREPRISES a rassemblé les compétences pour vous accompagner, vous former, vous proposer des actions d'animation économique (ateliers, exposés d'experts, séances de travail interactives...).

Les quatre consultants d'EUROLACQ ENTREPRISES, spécialisés dans la création-reprise ainsi que dans le développement de la jeune entreprise ont accompagné plus de 150 porteurs de projets, créateurs et jeunes entreprises durant l'exercice 2011.



René MAJESTE
Directeur d'Eurolacq Entreprises



COUP DE PROJECTEUR SUR UN CREATEUR

Accompagné par Eurolacq Entreprises



JEAN-LUC BIGRE

Courtier en travaux

Accompagné début 2011 par les consultants d'Eurolacq Entreprises, Jean-Luc BIGRE a pu démarrer en Août dernier son activité de courtier en travaux.

Après 28 ans d'expérience dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et 3 ans à la recherche d'un emploi, Jean-Luc BIGRE décide finalement de créer son entreprise, après avoir été aiguillé et motivé par une de ses connaissances sur le métier de courtier en travaux.

Ainsi, il intervient auprès de particuliers, de professionnels et d'agences immobilières dans leurs projets de travaux d'habitat et/ou de locaux : il sélectionne avec rigueur les professionnels adaptés aux projets et assure suivi et coordination jusqu'à la fin des travaux.

Depuis le lancement de son activité, encore peu répandue (seulement 500 courtiers en travaux en France, dont 7 dans les Pyrénées Atlantiques), Jean-Luc BIGRE a su convaincre et élargir son panel de clients, par son professionnalisme et la qualité de ses prestations.



SUCCESS STORY...

Une entreprise qui a démarré en pépinière

"LA VIE EN YMAGES", société spécialisée en production audiovisuelle, créée en 2008. Rencontre avec Yves PETRIAT, gérant.

Il y a presque quatre années, votre société voyait le jour : où en est-elle aujourd'hui ?

Elle va bien. De ces quatre années, je retiendrai une progression constante de l'activité. Cette année, les conséquences de la crise se font sentir notamment sur certaines commandes enregistrées mais déportées pour cause de difficultés économiques.

Vous avez choisi d'intégrer la pépinière Eurolacq Entreprises dès le départ de l'activité : Pourquoi ?

Quand j'ai eu connaissance de la possibilité d'intégrer la pépinière Eurolacq Entreprises, j'ai posé ma candidature pour le site de Biron-Orthez. Au départ ce choix était motivé par l'installation de ma société dans des locaux où déjà plusieurs créateurs d'entreprises avaient élu domicile. Je pensais qu'il était important de ne pas rester seul : à plusieurs, on pourrait échanger et se soutenir. Il était impératif pour moi de dépasser l'angoisse de la feuille blanche puisque je n'avais au démarrage aucun client, ni revenu.

En fait, cette démarche d'intégration de la pépinière m'a apporté des choses que je n'imaginai pas, bien au-delà des aspects évoqués.

Tout d'abord, la présentation du dossier et le passage devant le Comité d'Agrément vous oblige à être très rigoureux dans la construction de votre projet : à connaître évidemment les chiffres de votre prévisionnel mais, plus important, à aller au fond du projet technique et du positionnement sur le marché. A convaincre vos interlocuteurs. Sans occulter que devenir 'Pépin*' est un état d'esprit de collaboration avec une structure qui vous épaula et vous ouvre les portes de son réseau. De plus, grâce aux conseils et à l'appui d'Eurolacq Entreprises, j'ai pu constituer un dossier de demande de prêt d'honneur de 5.000 euros auprès de Béarn Initiative, que j'ai obtenu. C'est un bol d'air très appréciable pour le démarrage.

Qui sont vos clients ?

Essentiellement des entreprises, des collectivités locales et des associations. Les produits que nous constituons sont très souvent orientés pour une diffusion sur Internet. Aujourd'hui, bon nombre de personnes et sociétés utilisent le net comme moyen de communication.

A ce sujet, afin de répondre à la demande venant souvent des TPE (qui ne souhaitent qu'un seul interlocuteur), l'entreprise propose un pack personnalisé contenant la réalisation de films, d'un site internet et sa formation afin qu'ils puissent le gérer indépendamment par la suite.

Quels sont vos travaux en cours ?

Au delà des contrats signés à honorer, je suis actuellement en cours de montage d'un documentaire sur la Tunisie. Je suis en discussion avec divers organismes pour la diffusion de ce film. Je vous en dirai plus quand les choses se préciseront.

Pour terminer cet entretien que nous dites-vous ?

Je suis heureux dans mon entreprise ! Cela demande beaucoup de temps et d'investissement mais je prends plaisir dans mon travail. Et puis, je dois vous avouer que de vivre de sa passion est un luxe que j'apprécie particulièrement. Ce luxe je le vis pleinement chaque jour.

**surnom donné aux occupants des pépinières*

Site : www.lvyg.fr
Mail : Yves@lvyg.fr
Tél : 0664213973





AGENDA



6 Janvier 2012
Pépinière d'entreprises d'ARTIX

Présentation des vœux
d'EUROLACQ ENTREPRISES

par Véronique CHASSAIN, Présidente et
René MAJESTE, Directeur.

>> 11 h / inscriptions avant le mercredi 4 Janvier



13 Janvier 2012 - 9 h

Château Fanget - Communauté de Communes de Thèze

Petit-déjeuner thématique

« La Prise de parole en Public, j'en suis malade, mais je me soigne ! »

Intervenante : Emmanuelle Vernet

Consultante / Formatrice en Développement Personnel et Commercial

24 Janvier 2012

Démarrage des sessions de formation 2012, pépinière d'entreprises d'Artix :

Pour les salariés, dirigeants et futurs dirigeants d'entreprise :
Module « Action Commerciale »

27 Janvier 2012

Siège de la Communauté de Communes du Canton d'Orthez

Restitution collective et publique de la session PERENNIS 3, en présence des entreprises bénéficiaires et du Comité de Pilotage

17 février 2012 - 9h :

Pépinière d'entreprises d'Artix

Petit-déjeuner thématique

« La Stratégie d'Entreprise »

Intervenante : Valérie LAURANS

Cabinet « Concrètement avec Vous »

Conseil en Organisation, Gestion & Management



CONTACT

Eurolacq Entreprises
Parc d'Activités Eurolacq
64 170 ARTIX

Tel : 05 59 53 99 99
Fax : 05 59 53 99 50
contact@eurolacq.com
www.eurolacq.com



ACTUS EUROLACQ ENTREPRISES

Pôle Emploi renouvelle sa confiance à Eurolacq Entreprises

Eurolacq Entreprises a été retenu par Pôle Emploi, à compter de 2012, sur 2 marchés :
- Atelier pour l'Emploi, destiné aux porteurs d'idées
- Objectif Création-Reprise d'Entreprise pour les porteurs de projet.

Une nouvelle entreprise rejoint le réseau Eurolacq

Depuis le début du mois de Décembre, **Christophe Maraux** a intégré la pépinière EUROLACQ ENTREPRISES de Biron-Orthez. Son entreprise, **MRX AERO SYSTEMS** est une société de conseil au profit de sociétés qui souhaitent développer ou faire évoluer leurs produits dans le domaine de l'aéronautique et de la défense.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein du réseau Eurolacq Entreprises.



SE DESINSCRIRE